



RAPPORT D'ACTIVITES 2010

**Conseil bruxellois de coordination sociopolitique
ASBL**
*Organisme intersectoriel de coordination agréé par
la Commission communautaire française de la
Région de Bruxelles-Capitale*
RPM 418.480.071
Avenue Voltaire 135
1030 Bruxelles
Tel. : 02.511.89.59
Courriel : info@cbcs.be
<http://www.cbcs.be>

1. Notre agrément
2. Notre structure interne
3. Nos activités en 2010
4. Notre démarche d'évaluation qualitative
5. Nos perspectives pour 2011

1. Notre agrément

Depuis le 01 juillet 2010, le CBCS est agréé en tant qu'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret de la CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé.

Le décret « ambulatoire » réunit en un seul texte de loi les législations des différents secteurs de l'action sociale et de la santé ambulatoire. Le texte concerne en effet toutes les structures agréées en tant que centre, maison ou service actif dans le domaine de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé qui, par une approche interdisciplinaire et en partenariat avec d'autres acteurs socio-sanitaires, assure des prestations pour les bénéficiaires dans leur milieu de vie, permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie. Une structure ainsi agréée est soit un service de santé mentale, un service actif en matière de toxicomanie, un centre d'action sociale globale, un centre de planning familial, une maison médicale, un service de médiation de dettes, un service d'aide aux justiciables, un service Espaces-Rencontres, un centre de coordination de soins et services à domicile, un service de soins palliatifs et continués, un service d'aide à domicile ou un centre d'accueil téléphonique.

L'organisme intersectoriel de coordination CBCS rassemble et soutient ces 12 sous secteurs de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé. Il développe une coordination avec les secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de la cohésion sociale et de l'insertion socioprofessionnelle. Il peut en outre développer des coordinations avec tout autre secteur concerné par la population bruxelloise.

Egalement, le Collège francophone de la Région de Bruxelles-Capitale a confié à l'organisme intersectoriel de coordination CBCS un rôle transversal dans le cadre de la démarche d'évaluation qualitative prévue par le 'décret ambulatoire'.

En un mot, en ce qui concerne les activités :

- **L'agrément pérennise les activités de production et de diffusions des informations telles qu'elles existent actuellement ;**
- **L'agrément légitime les activités de mise en place des conditions favorisant le dialogue sociopolitique entre les secteurs et avec l'autorité politique ;**
- **L'agrément nous confie un rôle spécifique dans le cadre du dispositif de démarche d'évaluation qualitative.**
- **L'agrément nous oblige à mener une démarche d'évaluation qualitative locale.**

2. Notre structure interne

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie à 2 reprises.

Elle a accueilli un nombre conséquent de nouveaux membres, principalement des associations émargeant au décret « ambulatoire », opéré une modification du Règlement d'ordre intérieur afin de permettre l'entrée au conseil d'administration de représentants des partenaires sociaux et procédé à la nomination de nouveaux administrateurs.

La liste complète des membres sur : www.cbcs.be

Le Bureau

Le Bureau ne s'est pas réuni en 2010. Une concertation par courriels a été tenue entre ses membres et le coordinateur dans le cadre de l'élaboration du projet de budget 2011.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises.

Le CA a, notamment :

- traité le dossier de candidature à l'agrément du CBCS comme organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret « ambulatoire »
- suivi les activités en cours (bis 161 et 162, Rencontres irisées, ...)
- adopté la note programmatique 2010-2011
- préparé les AG 2010
- débattu et arrêté les processus et démarches visant à rencontrer les conditions d'une demande de reconnaissance du CBCS comme service d'éducation permanente

- approuvé l'introduction d'une subvention en initiatives auprès des Affaires socioculturelles de la CoCoF
- Adopté la convention-cadre de partenariat dans l'édition d'un numéro du Bruxelles Informations Sociales
- Entériné le choix d'AlteR&I comme accompagnateur extérieur de la démarche d'évaluation qualitative du CBCS
- ...

Composition du conseil d'administration : www.cbcs.be

L'équipe

L'équipe est composée de :

- Stéphanie Devlésaver, chargée de projets communication/information (ACS, temps plein)
- Dominique Wautier, coordinatrice du projet de démarche transversale d'évaluation qualitative (subvention CoCoF, 0,44 ETP) – engagée depuis le 01 juillet 2010
- Alain Willaert, coordinateur général (ACS, temps plein)

Le CBCS a accueilli deux stagiaires :

- Bénédicte Blanpied (Master sciences politiques, ULB)
- Laurent Hedges (Master sciences politiques, UCL)

Le comité de rédaction

Le comité de rédaction se réunit, en moyenne, une fois tous les 3 mois. Il est davantage pensé comme « outil-réseau », composé notamment de chargés de communication issus de divers organismes associatifs éditeurs. Il a pour objectif de mettre en place des mécanismes de soutiens mutuels, de travailler en solidarité et en complémentarité sur l'information social-santé bruxelloise ; d'alimenter et d'évaluer les productions diffusées par le CBCS.

Composition du comité de rédaction : www.cbcs.be

L'inter-fédération ambulatoire

Avec l'agrément du CBCS comme organisme intersectoriel de coordination, le groupe de travail créé en 2007 au sein du CBCS par les fédérations sectorielles agréées représentées à la section « services ambulatoires » du Conseil consultatif CoCoF a naturellement pris la forme d'une inter-fédération.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination agréés par le décret 'ambulatoire': FCSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSM et FSB. Elle a pour objet de favoriser la prise en compte de la dimension transversale des missions des organismes représentatifs et de coordination.

Les travaux de l'inter-fédération ambulatoire ont été centrés sur le choix des thématiques retenues dans le cadre de la démarche d'évaluation qualitative (DEQ).

Les 6 organismes sectoriels et le CBCS ont pris la décision de choisir une thématique commune : la communication. Une partie de la DEQ de chaque organisme sera réalisée en commun.

LE CBCS EST MEMBRE DE

- Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)
- Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté
- Comité de vigilance en travail social
- Soins chez soi asbl

3. Nos activités en 2010

L'ensemble de nos publications peuvent être téléchargées sur notre site Internet : www.cbcs.be

Les Rencontres irisées

Entre janvier et mars 2010, quatre rencontres irisées de rentrée politique sont proposées par le CBCS et l'Agence Alter, en collaboration avec la CLASS, la FIAS-ACFI et La Maison du Livre. L'objectif de ces rencontres-débats est double : d'une part, permettre aux ministres de présenter leurs projets relatifs à leurs compétences pour les quatre années à venir ; d'autre part, inviter les responsables et travailleurs du monde associatif à relayer les principaux enjeux de leur secteur et en débattre.

Chaque rencontre est suivie d'un compte-rendu disponible sur le site Internet du CBCS.

- le 25 janvier 2010 : débat en présence de Monsieur Le Ministre E. Kir, chargé de l'action sociale et de la formation professionnelle à la Commission communautaire française (Cocof) ;
- le 1er février 2010 : débat en présence de Madame La Ministre E. Huytebroeck, chargée de l'aide aux personnes handicapées (Cocof), de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (Communauté française) ;
- le 1er mars 2010 : débat en présence de Monsieur Le Ministre C. Doulkeridis, Ministre-Président du Collège de la Cocof, chargé du budget (Cocof) et du logement (Région) ;
- le 8 mars 2010 : débat en présence de Monsieur Le Ministre C. Picqué, Ministre-Président de la Région bruxelloise, chargé de la cohésion sociale (Cocof).

Le Bruxelles Informations Sociales

...bis n°161/juin 2010

Dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le présent numéro du '...bis' se penche sur une matière par essence transversale: **l'accès aux droits sociaux fondamentaux**. Et ce, à partir d'une étude réalisée pour la FCSS-FCSSB par Jordane de Changy. Le rapport offre à travers le regard de travailleurs sociaux, un éclairage sur les questions que posent aujourd'hui, sur le terrain, les accès au revenu, au logement, à l'énergie, à la santé et à la culture. Il a aussi le souci d'ouvrir des perspectives plus globales.

Dans sa version intégrale, cette recherche-action est le fruit de la collaboration entre les secteurs bruxellois et wallon de l'aide sociale généraliste (les CASG - CoCoF, les CAP - CoCoM et les CSS wallons), réunis au sein de la FCSS-FCSSB. Le ...bis en est une version remaniée qui met en évidence les aspects social-santé spécifiquement bruxellois.

Face à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté et à l'accroissement de la grande précarité, le rapport invite les responsables politiques à mettre en place une dynamique ambitieuse de lutte contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion sociale. Non sans rappeler que les politiques d'action sociale seules ne peuvent endiguer les parcours de vulnérabilité sociale, de déchéance et de pauvreté. Un investissement massif, ciblé, programmé et évalué dans les dispositifs associatifs et publics qui aident à garantir l'accès aux droits sociaux est indispensable, mais doit être accompagné d'une politique volontariste dans le domaine socioéconomique afin de préserver un système de sécurité sociale performant, garantir le développement d'un marché de l'emploi suffisant et accessible à tous et investir dans un enseignement de qualité.

La diffusion d'un tel rapport participe à la mission première du CBCS : soutenir le dialogue sociopolitique.

...bis 162/octobre 2010

« *Comment faire pour prolonger la vie ? Vieillir. Il n'y a pas d'autre méthode* », Et pourtant. A l'exception de ce vieil homme qui vacille sur ses jambes avant de s'asseoir dans le tram, de ces deux personnes âgées au visage buriné en conversation sur un banc public... Où vieillissent nos aînés ? Où sont nos seniors ? Comment vivent nos personnes âgées ? Que font-elles ? A quoi rêvent-elles ?,...

Le CBCS a posé la question à différents acteurs. Qu'il soit de l'administration, professionnel de terrain, philosophe, sociologue ou encore personne âgée, chacun d'eux a apporté un éclairage différent, à partir de son expérience de vie, de son travail. Des lignes communes cependant : tous ont parlé de choix, d'envies, d'écoute, ... De la nécessité de mêler davantage les âges de la vie, d'avoir un sentiment d'utilité dans la société. Egalement au centre des discours : la tension incessante entre normes de sécurité et autonomie ; entre coût des lieux de vie en collectivité et qualité de vie.

Le dossier s'attarde sur le contexte législatif relatif à l'accueil et à l'accompagnement des personnes âgées avant de se tourner vers ce qui se fait autour des vieillesse, ce qui peut être amélioré, créé, repensé. Bref, sur les multiples défis que la question soulève, dans une société aux effluves de jeunesse éternelle.

Le courriel hebdomadaire d'informations sociales 'Les brèves du bis' et le site Internet

Les Brèves du bis sont éditées chaque mercredi (sauf vacances scolaires).

L'objectif des "Brèves du bis" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large.

Au 31 décembre 2010, on comptait plus de 2 500 abonnés directs. Le courriel d'informations sociales est également relayé par la liste de diffusion "Belsoc Infos" dans la Communauté française.

La newsletter est complétée par la publication d'articles publiés directement sur le site Internet. **En 2010, cette production Internet représente 2 dossiers, 14 articles et 38 brèves.**

Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Le CBCS est représenté au sein du Conseil d'administration de la revue d'action sociale *l'Observatoire*. Cette dernière poursuit les mêmes objectifs que le *Bruxelles Informations Sociales*, mais est centrée sur la Wallonie.

Mandat : Michel Pettiaux

<http://www.revueobservatoire.be>

La revue Bruxelles Informations Sociales est membre de l'Association des revues scientifiques et culturelles.

<http://www.arsc.be/>

Participation à la rédaction d'une brochure européenne éditée par PLS

Nous avons participé à la rédaction de la brochure « Relations entre organisations de la société civile et institutions européennes à l'aune de la Présidence belge » (Diane Grossot et Alain Willaert sous la direction de Denis Stokkink, Pour la Solidarité, juin 2010) La brochure est consultable sur le site de PLS et une version remanié d'une partie du contenu a fait l'objet d'un article sur le site du CBCS : **« La société civile organisée en Belgique francophone et ses liens avec les pouvoirs publics. »**

Mandats au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé

Le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services d'action sociale (3^{ème} âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...)

subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La spécificité de ce Conseil consultatif est, d'une part, qu'il est composé de représentants des organisations syndicales et patronales, des usagers et d'experts, et que, d'autre part, bien qu'il soit divisé en cinq sections (services ambulatoires, hébergement, aide à domicile, personnes handicapées et Cohésion sociale), il conserve son unité, de part la constitution d'une coupole regroupant des membres des diverses sections, le Bureau. L'objectif affiché est ainsi d'assurer une cohérence des politiques menées dans ces secteurs.

La présence de représentants du CBCS est importante pour la réalisation des objectifs poursuivis. Le CBCS est lieu de dialogue intersectoriel et est susceptible de valoriser le travail des sections du Conseil consultatif, et par delà de la Commission communautaire française en général.

Le CBCS a particulièrement été actif, notamment dans le dossier relatif au choix des thématiques retenues pour la DEQ et l'avis du Conseil sur le plan bruxellois de lutte contre la pauvreté.

Sur présentation du Conseil d'administration, les mandats du CBCS :

- Michel Pettiaux (section Hébergement) ;
- Solveig Pahud (section Personnes handicapées)
- Alain Willaert (section Services ambulatoires, section Cohésion sociale et Vice-présidence du Bureau).

Le CBCS est représenté au sein du Conseil d'administration du Centre local de Promotion de la Santé de Bruxelles

Mandat : Alain Willaert

<http://www.clps-bxl.org/>

Le CBCS est invité permanent de l'assemblée générale du Centre de documentation et de coordination sociales asbl.

La Démarche transversale d'évaluation qualitative

Par cycle de 3 ans, le CBCS promeut une démarche transversale d'évaluation qualitative d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone en vertu du décret. Ces analyses concourent à éclairer les secteurs et l'autorité politique, par exemple, sur les dimensions d'accessibilité de l'offre de services mise en tension avec la pénibilité du travail. Le postulat est que la démarche transversale d'évaluation qualitative et les démarches locales menées par les services agréés se renforcent mutuellement.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le CBCS a renforcé son conseil d'administration avec la nomination de 4 représentants des partenaires sociaux bruxellois francophones CNE-SETCa-FSB-FASS et son équipe par l'engagement à temps partiel d'une chercheuse qui bénéficie de l'expertise, d'une part, de l'APEF, et d'autre part, d'un comité de pilotage composé d'experts de terrain mis en place par les partenaires sociaux.

Composition du comité de pilotage : www.cbcs.be

Participation au projet de portail social du CIRB

Le Centre informatique de la Région bruxelloise a pour projet la création d'un portail social. Plus qu'un simple site de contenus, un portail agrège des informations de multiples contributeurs. Par ailleurs, le portail intègre des outils transversaux à l'ensemble des sources d'informations. Tout cela n'a qu'un seul objectif : faciliter la recherche de l'utilisateur. Le CBCS, ainsi que d'autres fournisseurs de contenus potentiels tels le CDCS participent à la réflexion sur la faisabilité du projet.

Participation au projet européen PASSO

Le projet européen PASSO a pour but de favoriser la construction commune d'indicateurs de développement durable, en se basant sur le travail d'experts mais aussi sur les contributions de représentants de la société civile organisée. Le Think Tank Pour la Solidarité facilite le dialogue entre ces deux parties prenantes au projet et est chargé de consulter les organisations de la société civile sur la manière dont elles mettent en pratique les indicateurs de développement durable et de bonne gouvernance. Le CBCS participe au panel représentatif de la société civile.

Animation d'une table-ronde du colloque « Pauvreté et exclusion sociale : un enjeu laïque ? »

L'organisateur du colloque « Pauvreté et exclusion sociale : un enjeu laïque ? », le Centre d'action laïque, a proposé au CBCS d'animer l'une des table-rondes de la matinée.

Le colloque s'est tenu le 23 novembre 2010.

Intervenant : Alain Willaert

4. Notre démarche d'évaluation qualitative

La démarche d'évaluation qualitative est obligatoire pour tous les organismes et associations agréés par le décret 'ambulatoire'. La DEQ vise l'amélioration du service proposé aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble en termes de prévention, d'aide ou de soin, compte tenu des moyens disponibles en effectifs, ressources financières et structures.

Sous réserve de la loi sur le bien-être au travail et des prérogatives des organisations syndicales, la démarche d'évaluation qualitative est un processus permanent et structuré d'auto-évaluation qui mobilise l'ensemble des ressources internes du service ambulatoire ou de l'organisme.

Les membres du personnel du service ambulatoire ou de l'organisme participent directement à la démarche d'évaluation qualitative selon des modalités fixées, en concertation avec les représentants légaux des travailleurs, par le service ambulatoire ou l'organisme.

Le Conseil d'administration du service ambulatoire ou de l'organisme s'implique dans la démarche d'évaluation qualitative selon les modalités qu'il détermine.

Les partenaires du service ambulatoire ou de l'organisme peuvent être associés à la démarche d'évaluation qualitative en fonction des thèmes choisis.

Dans le respect des règles déontologiques générales propres à chaque secteur, les bénéficiaires du service ambulatoire ou les affiliés de l'organisme peuvent être consultés, directement ou indirectement, à propos de la démarche d'évaluation qualitative.

Les 7 organismes de coordination agréés par le décret ambulatoire ont choisis de développer leur DEQ sur la même thématique : la communication. La communication est en effet l'une des missions de base des organismes de coordination.

La DEQ particulière du CBCS est de repenser ses outils de communication externe :

- **au niveau de la forme (pour répondre à l'évolution des techniques)**
- **et du fond (pour mesurer l'adéquation de la ligne éditoriale actuelle aux attentes des secteurs ainsi que pour renforcer la dimension analytique des publications propres).**

Il a été convenu que les 7 organismes agréés se réuniront à plusieurs reprises, notamment, avec la volonté d'échange de pratique, dans la mesure où le dépliage des expériences de chaque organisme permettra à tous de réagir sur l'expérience de chacun. En ce sens, les 6 autres organismes de coordination agréés (FCSS, FSB, LBFSM, FEDITO, FMM et FLCPF), sont considérés comme partenaires.

Un partenaire extérieur sera associé à notre réflexion : l'Agence Alter, organisme reconnu par la Communauté française en Education permanente et acteur incontournable dans la diffusion d'informations sociales sur le territoire de la communauté française de Belgique.

Un 2ème objectif est de réfléchir avec les organismes sectoriels de coordination à la mutualisation de ressources afin de penser des productions et des outils communs de communication et des synergies dans ce domaine.

Des réunions de travail seront prévues avec le conseil d'administration et le comité de rédaction. Le lectorat de la revue et de la newsletter sera consulté par questionnaire.

Alter & I, le service d'études et de conseil de l'Agence Alter, accompagnera le CBCS dans sa démarche. Il sera garant de la méthode, adaptera ses outils éprouvés de consultation du lectorat pour le CBCS et soutiendra l'équipe du CBCS dans sa volonté de répondre aux prescrits du décret Education permanente, notamment par le biais d'une formation courte.

La DEQ sera menée en 2011 et 2012.

5. Nos perspectives pour 2011

Les pauvres font de la politique ! Impacts, impasses, perspectives de la participation, colloque le 17/03/2011

La participation des personnes précarisées à l'élaboration des politiques publiques est devenue un « incontournable ».

Les processus participatifs prennent les formes les plus diverses : consultations des pauvres, création de groupes d'experts de vécus, recueils de témoignages, etc. Les objectifs poursuivis présentent bien souvent une plus-value en termes de fonctionnement démocratique et d'efficience des politiques mises en place. Pourtant, entre-temps, la pauvreté ne diminue pas.

A partir de ce constat, la FCSS, l'Agence Alter, le CBCS et le FBLP ont souhaité se pencher sur un concept devenu majeur dans l'élaboration des politiques publiques aujourd'hui. Et sur ses applications.

Quels sont les impacts et les impasses identifiables dans les processus de participation développés ces dernières années ?

Quelle plus-value réelle les plus précarisés peuvent-ils attendre de leur participation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ?

Quelles sont les perspectives d'avenir de ces processus ?

Cette journée de réflexion et d'échanges s'adresse à tout professionnel du secteur associatif ainsi qu'aux décideurs politiques et aux responsables syndicaux. Elle se poursuivra par trois « midis de réflexion » organisés les semaines suivantes en Régions Wallonne et Bruxelloise.

Le colloque et les 3 midis remplaceront, pour 2011, nos traditionnelles Rencontres irisées.

Le colloque aura lieu le 17 mars 2011 de 9h à 17h à la Maison des Associations internationales, rue de Washington 40 à 1050 Bruxelles.

Démarche d'évaluation qualitative

En 2011, **trois chantiers seront ouverts** dans le cadre de la DEQ :

1. L'enquête de lectorat afin de mesurer l'adéquation entre l'information produite et diffusée et les attentes et besoins des lecteurs de la newsletter, du site Internet et de la revue papier ;
2. La formation courte de l'équipe sur les prescrits du décret Education permanente ;
3. Les réunions de l'inter-fédération ambulatoire concernant le dépliage d'expériences dans le domaine de la communication.

Renforcement du caractère analytique des productions propres

Afin de pouvoir pleinement développer ses missions d'information et de soutien au dialogue sociopolitique, **il est crucial de renforcer les moyens humains de l'association**, au minimum par l'engagement d'un ETP (communication et étude/analyse), ainsi que d'un demi ETP (secrétariat administratif).

L'une des voies suivies est la reconnaissance du CBCS comme service d'éducation permanente (programme 3.2).

La reconnaissance demande de renforcer l'aspect « analyse » et « réflexion » de nos productions Internet et papier et d'avoir un regard plus précis sur l'usage qui est fait de nos productions : « à qui et à quoi servent-elles ? »

Cette orientation nous semble être en totale adéquation avec l'objet social du CBCS. Le moment nous paraît propice à

un positionnement plus analytique pour une vraie parole intersectorielle.

Nous tenterons en 2011 de répondre aux exigences minimales du décret Education permanente afin d'introduire, sur cette base, un acte de candidature en mars 2012.

Le premier écueil lié à cette candidature est que la Communauté française demande aux candidats à la reconnaissance de répondre aux prescrits du décret sans en donner les moyens, qu'il faut, les deux premières années, trouver ailleurs. C'est la raison pour laquelle nous avons introduit, fin 2010, une demande de soutien financier aux Affaires socioculturelles de la CoCoF.

Autres activités programmées

Deux numéros du ...bis paraîtront en 2011.

⇒ **Bis 163** : « Quelles portes de sortie dans le secteur du sans-abrisme ? »

⇒ **Bis 164** : « Les pauvres font de la politique ! Impacts, impasses, perspectives de la participation (Actes du colloque)

Un 3^{ième} bis sera envisagé si les moyens humains et financiers sont trouvés pour ce faire.

La parution hebdomadaire de la **newsletter 'les Brèves du bis'** se poursuivra. Cette parution sera toujours renforcée par **l'édition d'articles originaux sur notre site Internet.**

Le CBCS, en collaboration avec le CDCS et à l'initiative du CIRB poursuivra une réflexion quant à **la mise en place d'un « portail social » Internet** pour la Région bruxelloise.

La participation aux travaux **du Conseil consultatif CoCoF** se poursuivra.

Pour toute information :

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL

Avenue Voltaire 135
1030 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>